

Communes de Trient et de Martigny-Combe

Enquête publique

Les communes de Trient et de Martigny-Combe, d'entente avec le service cantonal de protection de l'environnement, soumettent à l'enquête publique le projet de plan des zones de protection des captages de La Chenau, de Tavassière, du Clou, de la Ferrière, d'Ourtiers et de Balme ainsi que des prescriptions les accompagnants.

Les documents peuvent être consultés auprès du bureau municipal de chaque commune durant les heures habituelles d'ouverture.

Les observations ou oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal de la commune concernée, dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Les Administrations communales
de Trient et de Martigny-Combe

Trient et Martigny-Croix, le 7 mai 2010